

Quelle place le permis B occupe-t-il au sein des formations financées via le compte personnel de formation ?

Marginal avant le lancement de la plateforme *Mon compte formation* en novembre 2019, le permis de conduire de catégorie B se hisse désormais en tête des usages du compte personnel de formation (CPF). Il draine un quart des entrées en 2023, et représente le plus important volume de dépenses engagées dans le dispositif.

Le permis B se distingue de l'ensemble des formations financées dans le cadre du CPF par son public, plus jeune et plus francilien, mais inversement moins diplômé, et moins aisé financièrement. Si les formations au permis B font plus fréquemment l'objet d'un reste à charge pour l'utilisateur, le montant de celui-ci est en moyenne moins élevé que pour l'ensemble des formations CPF. Le recours au CPF est complété pour la majorité des utilisateurs préparant le permis B par l'achat direct auprès d'auto-écoles d'heures de conduite ou de préparation au code. Le permis B donne plus souvent lieu à des mobilisations multiples du CPF, susceptibles de s'étendre sur plusieurs années avec des conséquences sur le coût global de la formation.

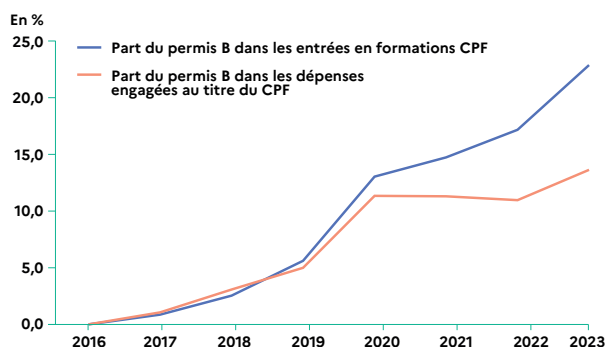
L'usage du CPF pour le permis B répond à une diversité de besoins, professionnels comme personnels, et les utilisateurs considèrent que cela leur permet dans certains cas de conserver leur emploi ou d'en trouver un nouveau.

Le compte personnel de formation (CPF) permet de financer l'examen du permis de conduire de catégorie B (« permis B »), soit intégralement pour le code et la conduite, soit partiellement. Avant la désintermédiation de l'accès aux CPF pour l'ensemble des personnes actives (à l'exception des agents publics), les formations au permis B sont marginales dans le dispositif. Elles occupent désormais la première place au sein du CPF : elles représentent 305 500 entrées en 2023, soit 23 % des formations financées par le CPF (graphique 1) et

264 millions d'euros de fonds CPF, soit 14 % des dépenses totales engagées dans le dispositif (hors cofinancements).

Alors qu'entre 2022 et 2023, le nombre total de formations CPF diminue nettement (-28 %), suite notamment au renforcement du contrôle de l'identité des utilisateurs via la mise en place de France Connect +, le nombre de celles préparant au permis B recule très légèrement (-4 %, [tableau A en ligne](#)) [1]. En 2023, 21 % des personnes utilisant au moins une fois le CPF dans l'année suivent une ou plusieurs formations au permis B (soit 247 000 individus, [tableau B en ligne](#)). En quoi la préparation au permis B se distingue-t-elle de l'ensemble des formations financées à l'aide du CPF ? Comment ce dispositif est-il utilisé pour la financer ? Quels sont les caractéristiques et les objectifs des personnes se formant au permis B via le

GRAPHIQUE 1 | Évolution de la part du permis B dans l'ensemble des entrées en formation et des dépenses CPF entre 2016 et 2023



Lecture : la formation au permis de conduire de catégorie B représente 22,9 % de l'ensemble des formations CPF commencées en 2023 et 13,6 % des dépenses engagées au titre du CPF (hors éventuels cofinancements) la même année. Champ : France ; formations CPF, hors agents publics.

Source : système d'information du compte personnel de formation (SI CPF), extractions d'août 2023 pour les millésimes 2016-2019 et de mars 2024 pour les millésimes 2020-2023 ; traitement Dares.

ENCADRÉ • Enquêtes Entrants et Sortants du CPF

Les enquêtes Entrants et Sortants du CPF sont menées conjointement par la Dares et France Compétences. Elles visent à recueillir des données sur les conditions de mobilisation du CPF par les stagiaires ainsi que sur les effets de la formation sur leur vie professionnelle et personnelle.

Enquête Entrants

Public interrogé : individus commençant (ou qui aurait dû commencer) une formation financée par le CPF en septembre 2022, France

Période de collecte : de fin octobre à début décembre 2022 (entre un et trois mois après le début de la formation)

Taille de l'échantillon : 18 000 individus

Nombre de répondants : 5 835

Mode de passation : internet puis relances et collecte par téléphone en cas de non réponse

Thématiques abordées : conditions d'accès et de mobilisation du CPF ; attentes vis-à-vis de la formation CPF engagée

Enquête Sortants

Public interrogé : individus achevant une formation financée par le CPF en novembre 2021, France

Période de collecte : de début juillet à mi-août 2022 (neuf mois après la fin de la formation)

Taille de l'échantillon : 25 000 individus

Nombre de répondants : 5 690

Mode de passation : internet puis relances par téléphone en cas de non-réponse pour une partie de l'échantillon, relances et collecte par téléphone pour l'autre partie de l'échantillon.

Thématiques abordées : vécu, compétences acquises et effets sur le parcours professionnel des stagiaires de la formation CPF achevée

CPF ? Les données de gestion du CPF, ainsi que les enquêtes réalisées conjointement par la Dares et France Compétences sur les entrants et les sortants de formation CPF (encadré), permettent d'éclairer ces questions.

Une formation prise par les jeunes, les Franciliens et les moins diplômés

En 2023, le public se formant au permis B est légèrement plus féminin que la moyenne des usagers du CPF (tableau 1) : les femmes étant un peu moins souvent titulaires du permis B que les hommes, elles sont davantage susceptibles de se former pour le passer [2]. Ce public est aussi beaucoup plus jeune : 47 % des utilisateurs ont moins de 30 ans, contre 26 % pour l'ensemble des entrants en formation CPF en 2023. Ce sont également ceux qui ont le plus besoin d'être formés, la possession du permis de conduire étant quasi généralisée parmi les plus de 25 ans : elle est de 94 % pour les 35-54 ans et de 91 % pour les 25-34 ans en 2022 [2]. Les personnes recourant au CPF pour se former au permis B sont cependant significativement plus âgées que celles qui l'obtiennent en France chaque année : en 2023, 87 % des permis B sont délivrés à des personnes de moins de 30 ans, soit une différence de 40 points (tableau C1 en ligne) [3].

Parmi les personnes débutant une formation au permis B via le CPF en 2023, 43 % résident en Île-de-France : c'est davantage que parmi l'ensemble des entrants en formation CPF (29 %, tableau 1) et que parmi l'ensemble de la population en âge de travailler (19 %, [1]). Ce constat est cohérent avec un taux de détention du permis B moins élevé dans les agglomérations de 100 000 habitants ou plus que dans les zones rurales (-13 points [2]) et donc un nombre de personnes à potentiellement former plus élevé. En outre, les Franciliens sont plus âgés que les autres personnes se formant au permis B grâce

au CPF : en 2023, 62 % d'entre eux ont 30 ans ou plus, contre 46 % des résidents des autres régions métropolitaines et 54 % des résidents d'outre-mer (tableau D en ligne). La densité importante des transports en commun et le coût du permis B en Île-de-France incitent sans doute ses habitants à passer plus tard leur permis, mais également à attendre de disposer de fonds plus importants sur leur CPF.

Par ailleurs, les personnes utilisant leur CPF pour préparer le permis B sont généralement moins diplômées que l'ensemble des entrants en formation CPF : en 2023, 47 % ont un niveau d'études inférieur ou égal au CAP ou au BEP, soit 10 points de plus que l'ensemble des entrants en formation CPF (tableau 1). Les inscrits à France Travail représentent à eux seuls un tiers des personnes suivant au moins une formation au permis B en 2023, une part proche de celle des années précédentes. Durant les années 2020 à 2022, les employés sont davantage représentés parmi les utilisateurs du CPF préparant un permis B que parmi l'ensemble des usagers du CPF ; c'est l'inverse pour les cadres et les professions intermédiaires.

Des bénéficiaires moins favorisés financièrement mais plus disposés à payer

Une part importante d'entrants en formation au permis B envisagent d'en payer eux-mêmes l'intégralité (51 %, contre 28 % pour l'ensemble des entrants en formation CPF en septembre 2022, tableau E en ligne). Au-delà de 25 ans, la quasi-totalité de la population est titulaire du permis. Il est vraisemblable que chaque individu envisage de le passer, pour des raisons professionnelles ou personnelles, indépendamment du CPF. D'ailleurs, 15 % des personnes commençant une formation au permis B en septembre 2022 ignorent, au début de leur démarche, que le CPF existe ou que le permis B est éligible à

TABLEAU 1 | Caractéristiques sociodémographiques des individus commençant au moins une formation financée par le CPF entre 2020 et 2023

	2020		2021		2022		2023	
	Permis B	Total	Permis B	Total	Permis B	Total	Permis B	Total
Nombre de dossiers	122 890	942 546	291 830	1 981 726	317 200	1 847 954	305 532	1 335 862
Part de dossiers cofinancés	20	14	20	13	20	12	19	13
Nombre d'utilisateurs	108 960	832 013	251 097	1 704 240	265 476	1 618 775	246 979	1 160 145
Sexe								
Femmes	54	50	53	51	52	49	52	49
Hommes	46	50	47	49	48	51	48	51
Âge								
Moins de 30 ans	38	22	45	26	46	26	47	26
30 ans ou plus	62	78	55	74	54	74	53	74
Niveau de diplôme								
Inférieur ou égal au CAP-BEP	52	38	53	40	52	42	47	37
Supérieur au CAP-BEP	48	61	47	60	47	57	51	61
Catégorie socioprofessionnelle								
Ouvriers	13	12	14	13	16	15	n.d.	n.d.
Employés	32	24	32	25	31	25	n.d.	n.d.
Professions intermédiaires	7	12	7	11	7	12	n.d.	n.d.
Cadres et professions intermédiaires supérieures	8	13	7	11	8	11	n.d.	n.d.
Autres actifs occupés	2	4	4	6	4	6	n.d.	n.d.
Inscrits à France Travail	37	36	36	33	34	31	33	32
Région d'habitation								
Île-de-France	53	30	45	30	43	29	43	29
Autres régions métropolitaines	46	68	54	68	56	69	56	69
Outre-mer	1	2	1	2	1	2	1	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

n.d. : non disponible.

Note : la part d'informations non renseignées concernant la catégorie socioprofessionnelle augmente sensiblement entre 2022 et 2023 (de 2 % à 5 %), rendant imprécises les comparaisons annuelles. Pour cette raison, les données 2023 ne sont pas diffusées.

Lecture : 43 % des personnes commençant au moins une formation au permis B via le CPF en 2023 résident en Île-de-France. Les Franciliens représentent 29 % des individus commençant une formation CPF en 2023.

Champ : France ; entrants en formation CPF, hors agents publics.

Source : SI CPF, extraction de mars 2024, traitement Dares.

un financement dans ce cadre (contre 7 % de l'ensemble des entrants en formation CPF sur la même période, [tableau E en ligne](#)). Si le CPF n'existait pas, 64 % des entrants auraient tout de même préparé le permis (en le finançant eux-mêmes ou par d'autres moyens – aide de la famille, emprunt, aide d'autres acteurs institutionnels, etc.), contre 37 % de l'ensemble des entrants en formation CPF.

Interrogées *a posteriori*, 63 % des personnes ayant préparé le permis B confirment qu'elles auraient été prêtes à en financer au moins une partie si elles n'avaient pas pu utiliser leur CPF, contre 48 % de l'ensemble des personnes commençant une formation CPF en septembre 2022 ([tableau F en ligne](#)). Elles sont également prêtes à dépenser davantage : 47 % déclarent qu'elles auraient été prêtes à payer elles-mêmes plus de 500 euros, contre 27 % pour l'ensemble. Les personnes se déclarant en difficulté financière sont un peu plus nombreuses parmi celles qui se forment au permis B (33 % contre 28 % pour l'ensemble des entrants en septembre 2022). Malgré leurs difficultés, 31 % d'entre elles se déclarent prêtes à payer pour la formation au permis plus de 500 euros, contre 22 % de l'ensemble entrants en formation CPF ayant des difficultés financières. Mais toutes les personnes se formant au permis B via le CPF et qui sont en difficulté financière n'ont pas cette capacité : 55 % d'entre elles déclarent qu'elles n'auraient pas eu les moyens de participer, même en partie, au financement de leur permis, contre environ 20 % des personnes faisant état d'une situation plutôt favorable.

Pour 70 % des personnes, une préparation du permis ne reposant pas uniquement sur le CPF

En 2023, le coût moyen d'une formation au permis B bénéficiant d'un financement CPF est de 908 euros¹, près de deux fois moins élevé que celui de l'ensemble des formations financées par le CPF (1 560 euros, [tableau G en ligne](#)). Ce chiffre est toutefois à nuancer.

En effet, un individu peut ne financer seulement qu'une partie de son permis avec le CPF (uniquement le code ou la conduite, un forfait d'heures, etc.). 70 % des individus terminant une formation au permis B via le CPF en novembre 2021 déclarent que seule une partie de leur préparation au permis est financée grâce à ce dispositif ([graphique A en ligne](#)) : ils ont bénéficié de cours de code ou d'heures de conduite avant d'utiliser leur CPF, ou prévoient de prendre des leçons supplémentaires à leurs frais par la suite. Ces dépenses, effectuées par les stagiaires en dehors du CPF, ne sont pas prises en compte dans cette analyse.

En outre, en cas de droits insuffisants pour payer l'ensemble de la formation, c'est le plus souvent le bénéficiaire lui-même qui complète le montant non couvert par les droits CPF. Ainsi, en 2022 comme en 2023², 18 % des formations au permis B sont, en partie, payées par le stagiaire, contre environ 10 %

¹ Ensemble du coût de la formation, y compris éventuel(s) cofinancement(s).

² Avant la mise en place de la participation forfaitaire obligatoire, le 2 mai 2024.

de l'ensemble des formations débutées au cours de ces deux années ([tableau H en ligne](#)).

Plus souvent autofinancées, moins chères, et choisies en fonction de l'auto-école (éclairage), les formations au permis B financées par le CPF se caractérisent par un reste à charge inférieur à celui de l'ensemble des formations CPF : il est d'environ 200 euros en moyenne par formation au permis B ayant un reste à charge, contre plus de 400 euros en moyenne toutes formations confondues ayant un reste à charge en 2021, 2022 et 2023 ([tableau G en ligne](#)). Cependant, une personne peut suivre plusieurs formations au permis B, ce qui peut conduire à cumuler les restes à charge.

A contrario, le permis B bénéficie un peu moins de financements de la part de France Travail ou de l'employeur que l'ensemble des formations CPF ([tableau H en ligne](#)).

Une formation inscrite dans la durée

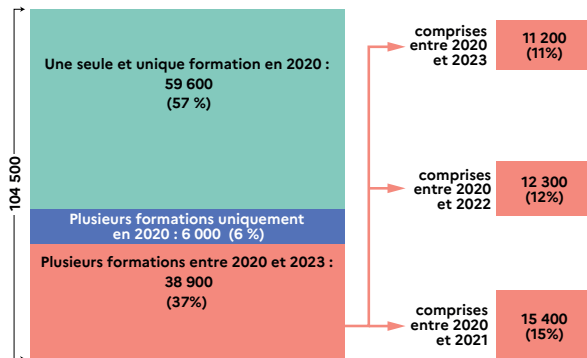
Un individu peut passer son permis B en mobilisant plusieurs fois son CPF et ainsi fractionner les dépenses. En 2023, 19% des personnes qui s'y préparent *via* le CPF, suivent plusieurs formations à cette fin au cours de cette même année (en augmentation constante depuis 2020), alors que, globalement, seulement 12% [1] des utilisateurs du CPF réalisent plusieurs formations, certaines sans lien entre elles ([tableau B en ligne](#)).

Une formation peut ainsi s'étendre sur plusieurs années. Un individu peut, par exemple, décider d'utiliser son CPF pour financer le code une année donnée et les heures de conduite l'année suivante. Parmi les 104 500 utilisateurs du CPF dont la première (ou unique) formation au permis B

débute en 2020 (graphique 2), seuls 57 % n'en suivent qu'une, 6 % plusieurs seulement en 2020 et 37 % une ou plusieurs autres entre 2021 et 2023 : 15 % s'arrêtent en 2021, 12 % en 2022 et 11 % en 2023³.

Ainsi, pour un individu dont la première formation au permis B débute en 2020, le coût moyen de l'ensemble des formations réalisées *via* le CPF en vue de l'obtention du permis est de 1616 euros, pour une durée moyenne de 27 heures⁴ (tableau 2).

GRAPHIQUE 2 | Répartition des entrées en formation au permis B *via* le CPF, entre 2020 et 2023, des personnes dont la première formation au permis B intervient en 2020



Lecture : 104 500 individus ont commencé pour la première fois une formation au permis B en utilisant le CPF en 2020. Parmi eux, 57 % n'ont réalisé qu'une seule et unique formation en 2020, 6 % plusieurs formations seulement en 2020 et 11 % au moins une formation en 2020 et au moins une en 2023 (avec aucune, une ou plusieurs formations en 2021 et 2022) .

Champ : France ; entrants et entrées en formation CPF, hors agents publics.
Source : SI CPF, extractions de mars 2024, traitement Dares.

TABLEAU 2 | Caractéristiques du recours aux formations au permis B *via* le CPF par individu en 2020

		2020
Nombre de formations	Moyenne	1,7
	1 formation	57,0 %
	2 formations	24,2 %
	3 formations	11,0 %
	4 formations ou plus	7,8 %
Coût (en euros)	Moyenne	1 616
	1 ^{er} quartile	969
	Médiane	1 395
	3 ^e quartile	2 042
	9 ^e décile	2 930
Durée (en heures)	Moyenne	27,3
	1 ^{er} quartile	13,0
	Médiane	22,0
	3 ^e quartile	37,0
	9 ^e décile	53,0

Note : les années 2021 à 2023 sont disponibles en ligne.

Lecture : un individu dont la première formation au permis B commence en 2020 suit en moyenne 1,7 formation au permis B entre 2020 et 2023. 7,8% des individus commençant leur première formation au permis B en 2020 effectuent 4 formations au permis B ou plus entre 2020 et 2023. Le coût moyen de l'ensemble des formations au permis B suivies sur la période 2020-2023 par un individu dont la première formation à ce titre commence en 2020 est de 1616 euros.

Champ : France ; entrées en formation CPF, hors agents publics.
Source : SI CPF, extractions de mars 2024, traitement Dares.

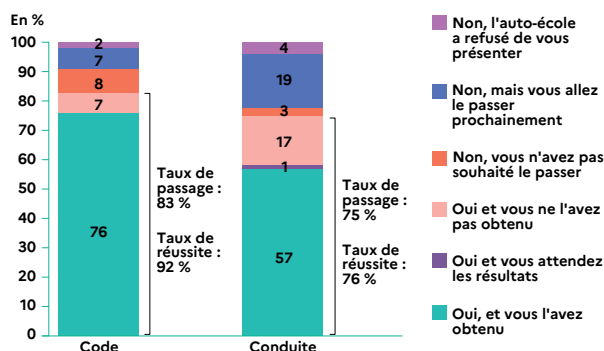
ÉCLAIRAGE • La proximité avec le lieu de résidence, critère principal de choix de l'auto-école

Les critères de sélection d'une auto-école diffèrent de ceux des autres organismes de formation choisis dans le cadre du CPF. Ainsi, les individus commençant une formation au permis B en septembre 2022 apparaissent particulièrement sensibles à la proximité de l'auto-école (54 %, contre 33 % pour l'ensemble des formations suivies dans le cadre du CPF), à sa réputation (45 %, contre 42 %), au prix proposé (35 %, contre 25 %) et à la possibilité d'utiliser son CPF pour financer la formation (35 %, contre 22 %) ([tableau EC A en ligne](#)). En revanche, à l'instar de l'ensemble des utilisateurs du CPF, la moitié des personnes souhaitant se former au permis B *via* le CPF comparent les offres de plusieurs organismes de formation avant de s'y inscrire. Le choix de l'auto-école résulte un peu plus souvent d'une recommandation de l'entourage : 25 % des individus commençant une formation au permis B en septembre 2022 affirment avoir trouvé leur auto-école grâce à leur entourage (contre 19 % pour l'ensemble des formations suivies *via* le CPF).

³ Dernière année observée. Les éventuelles formations commencées en 2024 ou après par ces individus ne sont pas prises en compte.

⁴ Ces moyennes sont calculées à partir de l'ensemble des personnes dont la première formation au permis B commence en 2020, qu'elles en aient réalisé une seule ou plusieurs, la même année ou sur plusieurs années.

GRAPHIQUE 3 | Passage des examens du code et de la conduite du permis B et réussite des sortants de formation CPF en novembre 2021



Lecture : en 2021, 76 % des personnes qui préparent l'examen du code de la route via leur CPF l'obtiennent. 83 % de celles qui le préparent le passent effectivement et 92 % de celles qui le passent l'obtiennent.

Champ : France ; ensemble des personnes suivant une formation au permis B via le CPF finissant en novembre 2021, hors agents publics.

Source : enquête Sortants du CPF, France Compétences-Dares, 2022.

Les montants dépensés pour le permis via le CPF varient beaucoup selon les individus : pour 25 % des utilisateurs commençant leur formation au permis en 2020, le coût CPF global est inférieur à 970 euros, mais il dépasse 2 900 euros pour 10 % d'entre eux.

Des objectifs autant professionnels que personnels

L'enquête Sortants (encadré), menée par la Dares et France Compétences sur les effets du recours au CPF, montre que les raisons motivant le choix d'une formation au permis B sont multiples et concernent aussi bien la sphère personnelle que professionnelle. Ainsi, 74 % des individus achevant une formation CPF au permis B en novembre 2021 affirment avoir besoin du permis de conduire pour réaliser leurs activités

quotidiennes (cours, accompagnement d'enfants, etc.), 50 % pour leurs loisirs, 49 % pour se rendre au travail, 36 % pour chercher un emploi et 23 % pour accomplir leur activité professionnelle ([tableau J1 en ligne](#)). Au total, 78 % des individus achevant une formation CPF au permis B en novembre 2021 avancent au moins un motif professionnel pour expliquer leur besoin d'obtenir le permis de conduire.

21 % des individus ayant réalisé une formation au permis B estiment avoir trouvé un nouvel emploi grâce à celle-ci (contre 16 % pour l'ensemble des sortants de formation CPF en novembre 2021) et 10 %, avoir gardé leur poste (contre 4 %, [tableau J2 en ligne](#)).

Un taux de réussite au permis B plus élevé dans le cadre du CPF

Neuf mois après la fin de leur formation en novembre 2021, 83 % des individus ayant préparé l'examen du code de la route déclarent l'avoir effectivement passé, de même que 75 % de ceux qui préparaient celui de la conduite (graphique 3). Ils sont 92 % à avoir réussi l'examen du code et 76 %, celui de la conduite – des chiffres bien plus élevés que la moyenne nationale en 2021 : cette année-là, 55 % des personnes se présentant à l'examen du code de la route et 58 % de celles qui passent l'examen de conduite réussissent l'épreuve [3].

Il est plus fréquent que les personnes ne souhaitent pas se présenter à l'examen du code de la route qu'à celui de la conduite (8 %, contre 3 %). La complexité de l'accès à l'examen de conduite (coût, contingentement des sessions, etc.) est vraisemblablement à l'origine de délais plus importants et explique sans doute la plus grande part d'individus indiquant le passer prochainement, en comparaison de l'examen du code de la route (19 %, contre 7 % pour le code). Les refus émanant de l'auto-école, rares, sont en revanche légèrement plus répandus pour l'examen de conduite que pour celui du code de la route. ●

Johanna Bismuth (Dares)

Pour en savoir plus

[1] Bismuth J. (2024), « [Le compte personnel de formation en 2023 : baisse des entrées en formation](#) », *Dares Résultats* n° 40, juillet.

[2] Observatoire national interministériel de la sécurité routière (2023), « [La sécurité routière en France – Bilan de l'accidentalité de l'année 2022](#) », septembre.

[3] Ministère de l'Intérieur (2024), « [Année 2023 – Bilan des examens du permis de conduire](#) », juillet.

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Sabine Clerc

Maquettistes
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page

Dares, ministère chargé du Travail ISSN 2267 - 4756

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
dares.presse@travail.gouv.fr

La Dares est la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques du ministère chargé du Travail. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

STATISTIQUE
PUBLIQUE